

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU LUNDI 19 JUIN 2023

Présents :

Pour les écoles :

Stéphanie ROTTIER-AUCLAIR, directrice de l'école élémentaire

Nicolas PRINTEMPS, directeur de l'école maternelle

Enseignants de l'école maternelle : Aline BLAISE, Kathia JOUAUX

Enseignants de l'école élémentaire : Stéphanie ALLEAUME, Amélie BIRONNEAU, Claude BONNIN, Florence FONTANILLAS, Claire GABORIAU, Aurélie MOINEL, Marie-Noëlle PASQUIER, Saïda PAUSÉ

Pour la mairie :

Aline DI MEGLIO, élue à la mairie de Niort

Angélique DROUARD, référente périscolaire par intérim

Pour les parents d'élèves :

Maternelle : Gregory BERTHELOT, Alexandre LACROIX, Céline PILLET

Elémentaire : Géraldine PELLÉ, David CHASTANET, Elodie DEFAUD, Jérôme VICLIN, Adeline GRUGET, Aude MERCERON

Absents :

Pour les écoles :

Absents excusés : Claire BOURGERETTE, Bruno CLISSON, Nadège COYNEL, Sabrina DUARTE, Céline LACOUX

Pour l'inspection :

Absente excusée : Dominique BARZOTTI, IEN de la circonscription de Niort

Aucun DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) n'est nommé cette année sur l'école.

Pour la mairie :

Absente excusée : Rose-Marie NIETO, élue à la mairie de Niort

Pour les parents d'élèves :

Absents excusés : Debora RIVIERE, Aurélien ROTUREAU, Annabelle FAUCONNIER, Benoît HILAIRET, Charlotte RIEU, Vanessa JABOUILLE

I. Intervention d'Angélique DROUARD et Wilhelm ROCHETEAU pour le périscolaire :

Etat des lieux du personnel périscolaire :

- Référente : Angélique DROUARD (qui quittera son poste après son congé maternité)
- Animateurs : Yasmine ARBIA ZOURGUIA, Aglaé MEITE, Sébastien REGNIER, et Cécile DEJARDIN
- Agents polyvalents : Béatrice ROCHE, Laurence VILLAIN, Thérèse MELIN et Linda COLLET

Cette équipe est stable depuis Janvier

Fréquentation des temps périscolaires :

- Le matin : 14 minimum / 26 maximum
- Le midi : 157 minimum / 175 maximum
- Le soir 1 : 33 minimum / 61 maximum
- Le soir 2 : 14 minimum / 34 maximum
- Le mercredi en garderie : 2 minimum / 4 maximum

Le mercredi en restauration : 47 minimum / 59 maximum

Activités du 3^{ème} trimestre :

- avec intervenants :

- Boxe éducative
- Niort Rugby Club (2^{nde} séance de l'initiation rugby)
- « Lire et faire lire » (mardi et jeudi)
- Cercle d'Eveil Musical

- avec les animateurs : cf. [planning des activités périscolaires](#)

Projets :

- Mise en place de la boîte à troc et du système de petite faim et grosse faim au restaurant scolaire
- Activité jardinage avec fiches technique qui retranscrit les explications de l'animatrice au cours de l'activité. Cette activité a pour but de sensibiliser les enfants au respect du rythme de la nature, à la diversification alimentaire et l'initiation au jardinage (démarche écoresponsable)

Thématique annuelle - Fête du périscolaire :

La fête APS aura lieu le samedi 24 juin au stade Espinassou autour de la thématique annuelle : le rugby et ses valeurs. Les enfants ont créé des chorégraphies, une fresque et un ballon de rugby géant. L'équipe APS remercie les parents qui ont aidés pour les dons de matériels. L'initiation rugby a bien fonctionné et une équipe pourra peut-être être présentée le jour de la fête.

Changement survenu après la tenue du conseil d'école : en raison d'un mouvement de grève d'une partie des agents de la ville, la fête périscolaire a dû être annulée.

II. Travaux :

1) En maternelle :

Ce qui a été réalisé :

- Réfection de la classe de PS-MS de Claire BOURGERETTE et Aline BLAISE (sol, mur, plafond, meubles).

Ce qui est prévu :

- Le remplacement des ouvertures de la classe de GS pourrait avoir lieu lors des vacances d'automne.
- Pose de fourreaux pour le passage de la fibre
- La classe de MS-GS a connu quatre intrusions en deux semaines par l'entrée principale (bris de verre, dégradation des menuiseries aluminium...). La mairie va faire remplacer en urgence cette porte pour sécuriser l'accès à cette partie de l'école, une surveillance renforcée par la police municipale et la police nationale est mise en place.

Information aux familles :

A compter de la rentrée de septembre, l'école maternelle disposera d'une classe supplémentaire. Cette classe sera implantée dans l'actuelle salle parentalité, qui sera complètement réaménagée en salle de classe. À la rentrée prochaine, les actions de parentalité auront lieu dans une autre salle (centre de loisirs), tous les mois, en faisant varier les jours d'accueil.

Changement survenu après la tenue du conseil d'école : lors du CDEN du mardi 20 juin (instance académique statuant sur la carte scolaire), il a été décidé d'annuler l'ouverture de classe prévue à l'école maternelle. L'école comptera donc 4 classes à la rentrée, un comptage sera réalisé en septembre en vue d'une éventuelle ouverture si les effectifs le nécessitent. Si l'école compte 4 classes, la salle parentalité sera maintenue au même endroit que cette année.

2) En élémentaire :

Ce qui a été réalisé :

- Installation d'un banc de l'amitié / Remise en peinture des 2 autres bancs de la cour / Fléchage pour indiquer la direction à prendre, avec les poussettes, afin de pénétrer dans l'enceinte de l'école / Installation d'une nouvelle porte côté tables de ping-pong / Abri à vélos / Mise en place d'un poulailler / Peinture mur classe CP-CE1A face à la rue / Réfection de la plaque de l'école

La cour de l'école sera inaugurée le mardi 27 juin par M. BALOGE, maire de la ville de Niort.

Ce qui est prévu :

- Pause d'un fourreau pour la fibre, cet été / Réfection de la classe de CM1-CM2 de Saïda Pausé 2024

Les écoles maternelle et élémentaire remercient la mairie pour l'ampleur des travaux engagés et à venir sur les deux sites de l'école.

III. Election des représentants des parents d'élèves

Pour les élections des représentants des parents d'élèves en octobre prochain, les membres du conseil d'école se prononcent pour la reconduction du vote par correspondance pour la rentrée scolaire prochaine.

IV. Perspectives 2022/2023 (mouvement du personnel/effectif) :

1) en maternelle :

- Effectifs :

Voici la projection des effectifs pour l'année scolaire prochaine :

PS	32
MS	40
GS	30
Total	102

Structure probable des classes à la rentrée : PS, PS-MS, MS-GS et MS-GS

- Mouvement du personnel :

- Départ de Kathia JOUAUX (MS-GS)
- Arrivée d'Aurélie FORTIN (MS-GS)
- Arrivée d'un.e nouvel.le enseignant.e en classe de MS-GS (non nommée à ce jour)

2) en élémentaire :

- Effectifs :

Voici la projection des effectifs pour l'année scolaire prochaine :

CP	40
CE1	32
CE2	36
CM1	44
CM2	36
TOTAL	188

Structure des classes à la rentrée : deux classes de CP, une classe de CE1, une classe de CE1-CE2, une classe de CE2-CM1, une classe de CM1, une classe de CM1-CM2 et une classe de CM2.

- Mouvement du personnel :

Pour les enseignants :

- départ de Claude BONNIN, Sabrina DUARTE, Amélie BIRONNEAU
- arrivée de Claire GABORIAU

V. Restitution de l'évaluation d'école :

Pour rappel, le nouveau projet d'école est réécrit cette année en prenant appui sur le dispositif d'évaluation d'école. Ce dispositif d'évaluation d'école comporte trois phases :

- Rédaction par tous les acteurs de l'école (directeurs, enseignants, partenaires, familles) d'une auto-évaluation pour mesurer, situer et proposer des actions autour de quatre thématiques de travail (« les apprentissages, le suivi des élèves et l'enseignement », « le bien-être de l'élève, le climat scolaire », « les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école », « l'école dans son environnement institutionnel et partenarial »).
- Prise de connaissance par l'équipe des évaluateurs externes (Inspecteur de l'Education Nationale, conseiller pédagogique et directeur d'un autre département) du rapport d'auto-évaluation et visite de 2 jours sur site (27 et 28 avril) pour comprendre le fonctionnement de l'école et rencontrer les acteurs.
- Présentation des conclusions par les évaluateurs externes et écriture d'un rapport d'évaluation à destination de l'équipe de l'école.

A l'issue de ce protocole, voici le document synthétisant les conclusions finales de l'évaluation d'école, qui vont nourrir le projet d'école pour les cinq années à venir :



Cliquez sur l'image pour ouvrir la présentation.

VI. Projet « Notre école, faisons-la ensemble » :

Au regard du diagnostic réalisé lors de l'« évaluation d'école » du groupe scolaire les Brizeaux, il apparaît important de mettre en place une action spécifique liée à l'enseignement de la résolution de problèmes en mathématiques chez les élèves de la PS au CM2. Cette action, intitulée « les maths, ce n'est plus un problème ! », s'inscrira dans le futur projet d'école du groupe scolaire.

Cette action aborderait les domaines suivants de l'évaluation d'école :

- domaine 1, « les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement » : renforcer les compétences mathématiques et numériques des élèves.
- domaine 3, « les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement » : renforcer les relations et la communication inter-cycles.
- domaine 4, « l'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial » : développer les actions de parentalité, favoriser la co-éducation.

Cette action se déclinerait selon ces grands principes :

- Action qui concernerait toutes les classes des écoles (PS au CM2) après concertation des enseignants et repérage des besoins des élèves.
- Ritualisation d'un moment de défi quotidien pour mettre en œuvre une démarche de résolution de problèmes s'appuyant sur le triptyque « manipuler, verbaliser, abstraire ».
- Travail autour des procédures des élèves pour mettre en place un catalogue de réponses à apporter aux problèmes posés.
- Mise en place d'un temps de formation-réflexion des enseignants sur l'année 2023-2024 en s'appuyant sur les référents mathématiques de circonscription présents à l'école, avec la mise en place d'échanges sur les outils, les procédures, les progressions et programmations des cycles.
- Appui sur les dispositifs existants " Maths en vie " et " Maths hebdo " pour lancer l'action à partir de situations concrètes de la vie des élèves pour redonner du sens à l'enseignement des mathématiques en classe.
- Création de problèmes par les élèves pour réfléchir à la construction et au mécanisme de questionnement du problème, pour constituer également une banque d'outils mutualisée alimentant les défis entre les classes.
- Création et animation d'espaces numériques (blog d'école, Digipad...) pour mettre en valeur les problèmes et mutualiser les créations des élèves.
- Résolution de problèmes interclasses pour renforcer les liens entre les classes et donner de l'enjeu au projet.
- Communication des problèmes créés et leur résolution aux familles via l'ENT (Educartable), proposition de défis en famille pour renforcer les échanges (et enjeux) autour de la question des mathématiques (dans le cadre des actions de parentalité déjà mises en œuvre à l'école).

Cette action sera évaluée à partir des indicateurs suivants (relatifs à l'évaluation d'école et au diagnostic) :

- Domaine 1 : appui sur les évaluations réalisées en classes, les évaluations nationales pour mesurer les résultats des élèves liées à la résolution de problèmes.
- Domaine 3 : appui sur le nombre de rencontre entre enseignants, sur les formations collectives dispensées, sur le nombre d'outils mutualisés
- Domaine 4 : appui sur le taux de participation aux actions de parentalité, sur les consultations et réponses sur l'ENT.

Cette action nécessite une demande de moyens et donc une sollicitation auprès du fond d'innovation pédagogique pour :

- l'achat de matériel pédagogique commun à l'ensemble des classes du groupe scolaire : cubes à compter, matériel « base 10 », monnaie, bouliers, dés à compter (liste établie avec les formateurs mathématiques de circonscription).
- l'achat d'écrans numériques interactifs pour les 5 classes de maternelle qui ne disposent pas d'outil pour projeter et faire manipuler les élèves à partir des dispositifs pédagogiques « maths hebdo » et « maths en vie » (questionnement sur le choix du matériel avec l'équipe numérique départementale).
- l'achat de tablette pour les 13 classes de l'école pour la création de problèmes par les élèves (prise de photo et utilisation de l'application « book creator » pour créer une banque de problèmes).

Ce projet sera déposé en septembre prochain pour une application dès la rentrée scolaire prochaine.

VII. Bilan de l'année scolaire et des projets :

1) en maternelle :

Voici les actions réalisées pour les différentes classes de l'école :

- Pour l'ensemble des classes :

- Mise en place d'un cycle « parcours gymniques » avec le matériel prêté par la ville de Niort.

- Mise en place de la semaine de la maternelle 3 au 7 avril avec [un grand nombre d'interventions](#), clôturé par le carnaval de l'école et un goûter partagé avec les familles.
 - Spectacle musical et théâtral autour de la fête des morts au Mexique proposé par deux parents d'élèves de l'école.
 - La « grande lessive » : productions plastiques étendues dans la cour aux mois d'octobre et mars.
- Pour la classe de PS :
- Classe dehors.
 - Une sortie autour de la classe dehors et de l'univers marin a dû être annulée (faute de financement et ensuite par refus du dossier déposé à la SNCF)
- Pour la classe de PS-MS :
- Classe dehors.
 - Participation au « prix des incorruptibles ».
 - Sortie au marché de Niort.
 - Inscription aux rituels musicaux proposés par les services de l'inspection.
 - Spectacle « Le voyage de Lulu » proposé par le CAMJI.
 - Participation à la fête du court métrage.
 - Participation à la semaine des mathématiques
 - Projet danse en partenariat avec le conservatoire.
 - Rallye photo dans le quartier proposé par les animateurs EEDD de la ville.
 - Une sortie autour de la classe dehors et de l'univers marin a dû être annulée (faute de financement et ensuite par refus du dossier déposé à la SNCF)
- Pour la classe de MS-GS :
- Classe dehors.
 - Participation au « prix des incorruptibles ».
 - Inscription aux rituels artistiques proposés par les services de l'inspection.
 - Participation à la semaine des mathématiques
 - Participation au dispositif « école et cinéma » (trois films dans l'année).
 - Spectacle « Le voyage de Lulu » proposé par le CAMJI.
 - Sortie à Poitiers dans le cadre des « rencontres internationales de la classe dehors ».
 - Sortie au « Jardin des sens » de Coutières en lien avec la pratique de la classe dehors.
 - Mise en place d'un cycle natation au centre aquatique de Chauray.
- Pour la classe de GS :
- Classe dehors.
 - Participation au « prix des incorruptibles ».
 - Visite et prêt de livres à la médiathèque.
 - Participation au dispositif « école et cinéma » (trois films dans l'année).
 - Participation à la semaine des mathématiques.
 - Spectacle « Et si tu dances » proposé par le « Moulin du Roc ».
 - Concert au Moulin du Roc, dans le cadre du festival Nouvelles scènes.
 - Participation à la fête du court métrage.
 - Sortie à Poitiers dans le cadre des « rencontres internationales de la classe dehors ».
 - Sortie à « la ferme du marais poitevin » de Benet en lien avec la pratique de la classe dehors.
 - Mise en place d'un cycle natation au centre aquatique de Chauray.
 - Mise en place d'une chorale (GS-CP)

2) en élémentaire :

- classe de CM1 « Biotopie du Marais Poitevin » : propreté urbaine, interprétation du paysage du Marais Galuchet, visite partie Histoire Naturelle Musée d'Agesci, sortie à Coulon avec visite de la maison du Marais et promenade en barques.
- Tous les élèves de CE1 « classe Nature » à la Couarde du 22 au 26 mai
- Tous les élèves de CP, visite du « musée de l'Ecole » à la Tour Nivelle (Ecole d'Autrefois)

Pour la classe de CP-CE1A :

- natation / classe dehors avec les PS / course d'orientation / danse avec le conservatoire / EDD : thème de bocage / chorale GS-CP

Pour la classe de CP-CE1B :

- natation / chorale GS-CP /

Pour la classe de CE1 :

- natation / bibliothèque de Souché (empreint de livres) / projet théâtre

Pour la classe de CE2A :

- basket et rugby / EDD : animation sur les insectes / visite du Donjon / musée d'Agesci / correspondance avec une classe anglaise.

Pour la classe de CE2B :

- patinage et basket / visite du donjon / musée d'Agesci / création d'un livre numérique / classe dehors

Pour la classe de CM1 :

- tennis de table

Pour la classe de CM1-CM2 :

- golf / course d'orientation / semaine vélo.

Pour la classe de CM2 :

- rugby et kayak-voile / visite médiathèque / visite du Marais en barques + randonnée pédestre pour découvrir la commune de Coulon

PROJETS COMMUNS :

- classes de CE2, CM1-CM2 et CM2 « Hip Hop », la restitution a eu lieu le lundi 12 juin devant les parents des élèves de ces 4 classes.
- activités intergénérationnelles avec l'EHPAD du Sevret : chorale, danse, couture
- projets solidaires pour les enfants du Cameroun et du Maroc
- pour les classes de CM1, CM1-CM2 et CM2 : projet bilingue école-collège en allemand avec 11 séances par la professeure d'allemand du collège Pierre et Marie Curie / cross au collège Curie
- projet peinture « Fresque sur les murs de la cour » sur le thème de la faune et la flore.
- école et cinéma pour les CP-CE1, CE2, CM1 et CM2
- Chorale CE2 et CM1, concert prévu le 20 juin devant les parents de ces élèves et restitution via un diaporama de la journée dans le marais.
- Rallye mathématiques au collège Curie avec des élèves de 6^{ème} + visite du collège / Chorale CM1-CM2 et CM2, thème de « L'amour », concert le 16 juin

Les écoles maternelle et élémentaire remercient la mairie et l'association de parents d'élèves sans qui tous ces projets ne pourraient avoir lieu.

VIII. Organisation de la fête d'école par l'APE :

La fête de l'école se tiendra le vendredi 30 juin de 16h à 21h dans le parc des Brizeaux. L'installation des stands, structures de jeux se fera le matin avec les parents d'élèves bénévoles. Les spectacles auront lieu selon ce programme :

- 18h - 18h30 : spectacle des enfants de l'école maternelle
- 18h30 - 19h : spectacle des enfants de l'école élémentaire
- 19h-19h05 : danses périscolaires

Les stands de jeux seront fermés le temps des spectacles pour que les parents volontaires puissent regarder le spectacle de leur enfant. Au regard des bénéfices engrangés par la tombola de l'école, l'APE se questionne sur la gratuité des jeux proposés aux enfants (sauf pour les structures gonflables et la pêche à la ligne). Une communication sera faite aux familles de l'école très prochainement sur Educartable pour leur indiquer le programme de cet évènement festif.

IX. Questions diverses :

Demandes, interrogations et remarques évoquées lors du dernier conseil d'école :

Présence de chiens non tenus en laisse dans le parc : Existe-t-il une réglementation concernant les animaux dans les parcs de la ville ? Est-il possible d'installer des panneaux indiquant aux propriétaires d'animaux la nécessaire vigilance à avoir dans ce lieu fréquenté par des familles ?

Les parcs et jardins publics sont soumis à la même réglementation que les routes et les chaussées : les chiens doivent être tenus en laisse et leurs déjections ramassées sous peine d'amende. Des panneaux supplémentaires « Tenez votre chien en laisse » ont été installés.

Le verrouillage des écrans d'ordinateur est trop court (toutes les 10 mn).

Le verrouillage automatique a été désactivé sur les PC des écoles

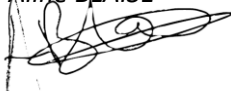
Nouvelles questions :

L'APE de l'école a sollicité la mairie pour un prêt de matériel (barrières, installation électrique, tivolis). Dans un premier temps, le retour a été négatif. Une dizaine de barrières ont ensuite été proposées à l'APE. Les parents élus s'interrogent sur leur capacité à sécuriser les différents espaces sans barrières supplémentaires.

Mme Di MEGLIO, élue à la mairie de Niort, prend en note la demande des parents élus et s'engage à la transmettre aux services de la ville. **A la suite du conseil d'école, en fin de semaine, l'APE a appris qu'elle pourrait disposer du même nombre de barrières que les années précédentes.**

Signature secrétaire de séance

Aline BLAISE



Signature des directeurs :

Stéphanie ROTTIER-AUCLAIR

Nicolas PRINTEMPS

